

# BUDGET 2024 :

## la Ville poursuit son ambition

— Zoom sur les grands projets attendus.

Une année décisive s'annonce pour la Ville. De nombreux projets prévus dans le cadre de *Conflans Demain* seront effectivement lancés dès 2024. Du démarrage des travaux de l'hôtel de Ville à celui de la création d'un sentier de découverte sur l'île de Devant pour ne citer qu'eux, les ambitions portées par la Municipalité pour améliorer l'environnement des Conflanais ne manquent pas.

« Moderniser et embellir le cadre de vie des Conflanais tout en préservant la qualité de vie et l'identité de notre commune sont les deux objectifs fixés par l'équipe municipale dans son programme et nous nous y tenons », déclare le Maire, Laurent Brosse.

Pour parvenir à les réaliser, la Ville doit néanmoins faire face à un contexte économique difficile marqué par l'inflation. Malgré tout, la Municipalité ne souhaite pas solliciter davantage les ménages. Pour la septième année consécutive, le taux communal d'imposition en 2024 n'augmentera donc pas.

### Conflans Demain se déploie

Lancé par Laurent Brosse en 2016, *Conflans Demain* est un programme d'aménagement urbain ambitieux, destiné à améliorer le cadre de vie et l'attractivité de la ville. Sept projets sont terminés (place Fouillère) ou en cours (Urban Valley, centre-ville Berteaux, Chennevières, gymnase Foch, secteur Paul-Brard, île de Devant).

### En chiffres

17 671 000 €

Dépenses d'investissement programmées dans le budget 2024



0%

Pas d'augmentation des taux communaux d'imposition en 2024



La Municipalité souhaite embellir le centre-ville en s'appuyant sur la requalification de la rue Maurice-Berteaux et la création d'une place aux abords de l'hôtel de Ville et ses terrasses.

### Parole d' élu



**Les dépenses d'investissement prévues en 2024 ont augmenté par rapport à celles de 2023 en passant de 10,7 millions € à 17,6 millions €. Pourquoi ?**

De nombreux objectifs portés par la Municipalité ont été menés à bien : complexe Claude-Fichot, rénovation énergétique des écoles Chennevières et Côtes-Reversees... 2023 était une année de transition, 2024 nous permet de démarrer les travaux de la seconde phase des projets de *Conflans Demain* qui étaient en phase d'étude l'an dernier. C'est ce qui explique la hausse des dépenses d'investissement.

**Justement, quels sont les principaux projets attendus ?**

Ils sont nombreux ! Je pense notamment au sentier découverte vers l'île de Devant, au secteur Paul-Brard, à l'hôtel de Ville, au Théâtre

et à la place Auguste-Romagné ou encore à la future cantine de l'école Paul-Bert.

**Et tout cela sans changer le taux d'imposition...**

Exactement. C'est une décision politique forte. Le contexte économique est difficile pour la Ville mais aussi pour les ménages. Pour ne pas les mettre en difficulté, nous avons donc décidé de ne pas toucher à la fiscalité. De même, alors que le coût annuel d'achat des repas a augmenté de 350 000 €, nous avons décidé de ne pas répercuter cette hausse sur les tarifs des familles.

« Ne pas mettre en difficulté les ménages »

**Emeric Labedan**, Adjoint au maire délégué aux Finances

2024

20

**Réaménagement de la rue Maurice-Berteaux**

Période : travaux en cours [assainissement et enfouissement des réseaux en 2024] jusqu'à l'été 2025

La requalification de la rue Maurice-Berteaux est l'un des projets phares de la Municipalité dans le cadre de *Conflans Demain* pour valoriser le centre-ville et améliorer son attractivité.

**Coût total : 9,3 millions € HT (part Ville 1,5 million €)**



**Réhabilitation du secteur Paul-Brard**

Période : travaux en cours jusqu'à 2025. Ce projet a pour but de désenclaver le secteur Paul-Brard et de l'ouvrir sur la ville.

Après la démolition de l'arche et du bâtiment attenant en 2022, ont débuté la réhabilitation de 88 logements locatifs sociaux et la construction de 109 logements neufs dont la livraison est prévue fin 2024 - début 2025. En 2025, la Municipalité prévoit également l'aménagement d'un square en cœur de quartier. **Coût total : 40 millions € (part Ville 1,1 million €)**

**Rénovation énergétique de l'hôtel de Ville**

Période : travaux de l'été 2024 à fin 2025/début 2026. Ce chantier permettra notamment de mettre en valeur le caractère patrimonial des bâtiments en lien avec les projets d'aménagement du centre-ville. Une mise en conformité avec la réglementation pour les personnes à mobilité réduite (PMR) sera également menée dans les services au public. Les espaces seront optimisés, les locaux rafraîchis et la liaison entre les différents bâtiments de la mairie améliorée. **Coût total : 6,8 millions € TTC (demandes de subventions à venir)**

**Création d'un sentier de découverte sur l'île de Devant**

Période : travaux de l'été 2024 au 1<sup>er</sup> trimestre 2025

L'aménagement d'un sentier de découverte sur l'île de Devant a pour objectif de faire découvrir aux Conflanais les atouts écologiques et paysagers de cet espace naturel. Pour permettre l'accès fluvial du public à l'île, un débarcadère sera créé. Cela renforcera encore davantage l'identité fluviale et batelière de la commune. **Coût : 1,2 million € TTC (partenariat en cours)**

**Rénovation de la maison de quartier du Vieux-Conflans**

Période : travaux durant le deuxième semestre 2024

La façade fissurée de la maison de quartier, située place de l'Église, sera rénovée tout comme la toiture.

**Coût : 270 000 € TTC (demande de subvention à venir)**



**Extension du Théâtre Simone-Signoret et requalification de la place Auguste-Romagné**

Période : études en 2024, travaux d'avril 2025 à l'été 2026

La requalification de la place Auguste-Romagné vise à la sécuriser davantage. La fontaine actuelle sera remise en eau. Concernant le Théâtre, convivialité pour le public et à réorganiser le fonctionnement de l'établissement pour améliorer l'accueil des spectateurs, des artistes et du visibilité extérieure du Théâtre et la performance énergétique du bâtiment sont également prévus. **Coût : 4,9 millions € TTC (demandes de**

**Création d'un nouveau restaurant pour le groupe scolaire Paul-Bert**

Période : études en 2024, travaux les 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> trimestres 2025

La capacité d'accueil du restaurant scolaire actuel est limitée et la configuration du lieu ne permet pas de l'agrandir. La Municipalité a donc décidé d'en construire un nouveau pour améliorer le cadre de vie des enfants.

**Coût : 1,9 million €**

**Requalification de la place de la Liberté, quartier Chennevières**

Période : concertation en 2024, travaux de fin 2025 à 2027

L'objectif est de simplifier le schéma de circulation de cette place en faisant la part belle aux mobilités douces. Le cadre paysager sera également valorisé et l'attractivité du tissu commercial renforcée.

**Coût : 7,4 millions € (répartition entre collectivités à déterminer)**



25

2026



les travaux visent à créer un espace de personnel. Des travaux pour optimiser la **subventions à venir**

